

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2022



Chaque coupe de bois dans le Vallon de l'Hermitière fait l'objet d'une analyse approfondie afin de concilier les enjeux de production, environnementaux et socio-récréatifs / @ ONF

FORÊT DOMANIALE DE BERCÉ, SARTHE

Exploitations forestières au Canton de l'Hermitière

Le Vallon de l'Hermitière est l'un des joyaux naturels, culturels et historiques qu'abrite et protège le massif de Bercé. Le patrimoine exceptionnel de ce canton fait l'objet d'une attention particulière de la part des équipes de l'ONF. Pour préserver ce joyau sarthois et permettre aux générations futures d'en bénéficier, des exploitations forestières vont débuter **la semaine du 26 Octobre 2022**.

Le Canton de l'Hermitière en quelques lignes

Ce canton dispose d'une **surface de 124 hectares** avec comme **principales essences le Hêtre et le Chêne**, régénérés sous l'ère de Napoléon 1^{er} vers 1807. Le Canton de l'Hermitière fait l'objet d'une gestion adaptée et a été découpé en petites unités de gestion de deux à trois hectares afin de réduire l'impact environnemental et paysager du site. La gestion de ce canton a suscité de nombreux échanges et a été validé par les acteurs environnementaux tels que les naturalistes locaux, les techniciens forestiers territoriaux et experts naturalistes nationaux de l'ONF, tous membres du Comité Scientifique.

Les exploitations forestières, quels sont les objectifs ?

Ces exploitations ont quatre objectifs principaux. Elles permettent d'améliorer les peuplements forestiers par petites surfaces (2 à 3 hectares) et également le renouvellement de ces peuplements arrivés à maturité. Les autres objectifs sont de prendre en compte les enjeux de biodiversité sans oublier la dimension paysagère de ces exploitations. Ces travaux sont complexes car il faut garantir le maintien du capital génétique de ce patrimoine ainsi

que sa biodiversité exceptionnelle. Un état zéro a été réalisé afin de localiser où sont les espèces à protéger et mettre en place des mesures d'accompagnement : corridors écologiques ou encore programmation des coupes hors nidification. A chaque grande étape du renouvellement, un point technique est fait pour anticiper les impacts des coupes et ajuster, si nécessaire, les techniques sylvicoles.



Cycle de la forêt : conserver le patrimoine génétique en place

Que devient le bois après les exploitations ?

Afin de garder la maîtrise des exploitations, les coupes seront exploitées en bois façonné, c'est-à-dire sous le contrôle des techniciens de l'ONF, de l'abattage jusqu'à la sortie des bois. Certaines coupes vont permettre l'arrivée de nouveaux semis tandis que le bois sera valorisé. Il sera utilisé en tant que matériau bois, un matériau écologique et renouvelable, transformé par une filière qui fait travailler 37 000 personnes en Pays-de-la-Loire.

La sylviculture, pratiquée dans la forêt de Bercé, permet une forêt entretenue et sécurisée pour l'accueil du public, l'alternance de milieux ouverts et fermés précieux pour la biodiversité ainsi que la production de bois de qualité... un cercle vertueux en somme.

La forêt nous protège... Ensemble, protégeons-là !

Vos contacts presse ?

Hervé DAVIAU

Responsable Unité Territoriale Sarthe – Mayenne

hervé.daviau@onf.fr / 06 11 13 15 35

Jean-Charles JAMET

Technicien Forestier Territorial FD de Bercé

jean-charles.jamet@onf.fr / 06 76 48 05 73